

Cossé-le-Vivien, le 28 septembre 2018



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr**
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► **Site Internet du Musée communal :**
www.musee-robert-tatin.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(ère) Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 4 octobre 2018 à 20h30,

**Salle du conseil municipal
Mairie de Cossé-le-Vivien**

I - Affaires générales – Personnel communal

Service administratif : présentation du cahier de procédures et de l'arborescence de classement

Commerces : autorisation d'ouverture exceptionnelle le dimanche - Avis du conseil municipal

Délégation du conseil municipal au Maire – compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales

Informations diverses

II – Cadre de vie – Communication et Action sociale

Commission Cadre de vie – Communication et Action sociale : synthèse du compte-rendu du 02 octobre 2018

III – Affaires culturelles et touristiques

Musée Robert Tatin : don d'une œuvre

IV – Affaires scolaires et périscolaires

V – Urbanisme

Contournement routier : Avis du conseil municipal sur la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau
Schéma directeur de circulation apaisée : choix des entreprises pour l'aménagement de la rue de la Libération
Grande Rue : choix des entreprises pour les opérations de déconstruction
Maison de santé : achat de terrains pour la voirie d'accès
Projet de dissimulation urbaine des réseaux électriques et téléphoniques retenu au titre du programme comité de choix - Rue de la Frénouse
Travaux d'éclairage public : accord du conseil municipal
Commission Urbanisme : synthèse du compte-rendu du 1^{er} octobre 2018

VI – Sport – Vie associative - Jeunesse

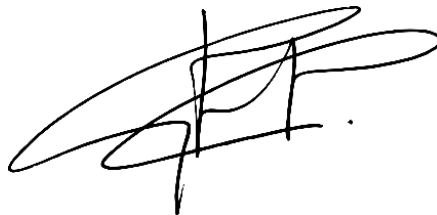
VII – Finances – Bâtiment

Budget principal : décision modificative n°3
Subvention exceptionnelle au profit de l'AMAC suite aux intempéries
Groupe scolaire Jean Jaurès : choix des entreprises pour la création d'une chaufferie bois
Tarifs municipaux : modifications
Fonds de concours intercommunal pour l'investissement communal 2018 : modification de fléchage
Commission Finances : synthèse du compte-rendu du 13 octobre 2018

VIII – Affaires intercommunales

Comptant sur votre présence,
Veuillez agréer, Cher(ère) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christophe LANGOUËT

